



Termes de référence des travaux de la réunion de validation régionale SE COMIFAC – FFBC

**Réunion de validation du document de projet portant sur le développement des systèmes
MNV Nationaux avec une approche régionale en faveur des pays du**

Bassin du Congo

Du 23 au 24 Mai, 2011 - Bujumbura, Burundi



UN-REDD
PROGRAMME



Contexte et Justification

La REDD+ (les activités liées à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers) est un nouveau mécanisme qui vise simultanément l'atténuation des changements climatiques, la conservation des forêts et le développement durable dans les pays forestiers. Il est conçu en réponse au fait que la déforestation et la dégradation des forêts contribuent significativement aux émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Depuis 2005, le concept de la REDD est en discussion au niveau international - au sein de la *Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques* (CCNUCC) - avec comme objectif d'inclure ce mécanisme parmi la batterie d'accords et d'instruments internationaux succédant au *Protocole de Kyoto* qui expire en 2012. Les deux dernières réunions intergouvernementales de la CCNUCC, tenue en décembre 2009 et 2010, ont été des étapes cruciales et ont données une impulsion politique au mécanisme REDD+, car la Décision 4/CP.15 et la Décision 1/CP.16 III C concernant la REDD+ ont été adoptée.

Un des éléments clés pour la mise en œuvre de la politique REDD+ et en particulier pour la mise en place des systèmes nationaux et transparents de surveillance des forêts, est le développement d'un système de Mesure, Notification et de Vérification (sigle Anglais MRV). Ces systèmes de MNV devront utiliser, s'il y a lieu, les orientations et les directives les plus récentes du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, telles qu'elles ont été adoptées ou promues par la Conférence des Parties, comme base pour estimer les émissions anthropiques de gaz à effet de serre par les sources et les absorptions par les puits liées à l'état des forêts, les stocks de carbone forestiers et les modifications des superficies forestières.

Dans ce contexte, la FAO, l'INPE (Service nationale de l'Agence spatiale brésilienne) et le SE COMIFAC, a présenté une note conceptuelle au FFBC qui a pour objectif de développer des systèmes de MNV complet pour chacun des pays du Bassin du Congo, avec une approche méthodologique régional et avec l'intégration de trois structures régionales, pour fournir un appui technique. Ces systèmes nationaux avec une approche régionale constituent une stratégie clé pour aider les pays à se préparer et à participer aux activités d'atténuation REDD+ sous la CCNUCC.

Les systèmes de MNV nationaux avec une approche régionale proposée seront complètement intégrés avec les activités actuelles et futures liés à la REDD+ dans les pays du Bassin du Congo (ex. ONUREDD, FCPF, Banque Mondiale, FEM, FFBC, etc.) et seront coordonnée par le SE COMIFAC a travers l'OFAC et/ou OSFAC en état opérationnel. Par ailleurs, une coopération étroite sera recherchée avec tous les acteurs travaillant dans les pays et la région (par exemple CIFOR, JRC, UCL, WRI, WHRC, GAF, les sociétés d'aménagement forestière, SDSU, etc.).

Objectifs de la phase de préparation

L'objectif général de ce projet est de formuler, sur la base de la proposition FAO (UN-REDD) - INPE, un projet qui comprendra dix sous-projets nationaux, un projet d'appui technique (FAO & INPE) et un projet régional avec l'objectif de développer des systèmes de MNV nationaux pour soutenir la mise en place des systèmes nationaux et transparents de surveillance des forêts avec une approche régionale. Par ailleurs, ces systèmes nationaux devront être adaptés aux circonstances et capacités nationales. En particulier, ils devront prendre en compte les besoins en termes de collecte de données qui se présenteront à travers les stratégies nationales REDD+. Dans ce contexte, les missions pays ont eu pour objectifs spécifiques de :

1. Évaluer les projets existants ou prévus et des initiatives visant à renforcer les capacités MNV REDD+ dans chacun des dix pays et au niveau régional, avec le but d'identifier les possibilités de coordination, coopération et synergies;
2. Identifier les besoins pour le renforcement des capacités pour le développement des systèmes MNV au niveau national et régional;
3. Évaluer l'état des équipements, infrastructures, institutions et des capacités humains en terme d'utilisation des données de télédétection pour la surveillance de l'utilisation des terres et les changements d'utilisation des terres dans les pays et la sous-région et comment ils peuvent être intégrés avec/dans les logiciels INPE ;
4. Évaluer l'état des équipements, infrastructures, institutions et capacités humaines pour la collecte et l'analyse des données in-situ sur les pools de carbone forestières dans les pays et la sous-région ;
5. Développer un projet qui apportera un soutien technique pour le renforcement et le développement des capacités.

Objectifs de la réunion de validation

- Présenter et examiner les composantes des projets pays ;
- Discussion ouverte pour enrichir et valider le document de projet.

Résultats Attendus

- Les besoins de renforcement des capacités pour le développement de systèmes MNV nationale avec une approche régionale sont évalués ;
- Des points faibles et les risques potentiels des projets sont évalués et solutions proposées ;
- Le concept de gestion du projet est discuté et une décision consensuelle est prise ;
- Le document de projet est validé.

Participants : Une soixantaine de participants attendus composés de :

- Tous les Points focaux nationaux Climat COMIFAC ;
- Tous les coordonnateurs nationaux COMIFAC ;
- SE/COMIFAC et ses partenaires REDD et Forêts ;
- FAO ;
- INPE ;
- Les ONG et Instituts de recherche ;
- La BAD et le FFBC ;
- Les consultants identifiés ;
- Les bailleurs du FFBC.

La liste des participants en cours de consolidation sera rendue disponible avant le 20 mai 2011.

Modus operandi

FAO – INPE propose de construire sur la base de l’expérience des “Meetings de Validation” pour les Programmes Nationaux Conjoints au sein du Programme UN-REDD.

Avant la soumission au Conseil de Direction du Fond des Forêts du Bassin du Congo (CD – FFBC), la proposition préliminaire doit être validée par les représentants des pays et par les points focaux de Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Cela représente l’étape de base pour s’assurer de l’appropriation des gouvernements partenaires pour (i) les programmes nationaux ; (ii) le programme de support et de coordination à l’échelle régionale, et (iii) le programme d’appui technique.

La procédure opérationnelle de consultation serait soumise au processus suivant:

1. L’avant-projet du document sera soumis aux parties prenantes du projet cinq jours ouvrés avant l’atelier régional de validation. Les parties prenantes incluent :
 - Représentants des pays et points focaux de le CCNUCC;
 - Bureaux de représentation de la FAO dans les pays concernés par le cadre du programme;
 - Consultants du FFBC;
 - Groupes concernés de la société civile;
 - Autres partenaires ;
2. Lors du meeting de validation, les partenaires seront sollicités pour émettre leurs avis et suggestions sur les documents qui leurs auront été fournis. La preuve de cette consultation sera documentée de manière adéquate au travers de la prise de notes de procès-verbal lors des diverses séances du meeting. Les procès verbaux de toutes les séances lors du meeting devront être signés par toutes les parties prenantes ;
3. FAO-INPE incorporera et répondra à ces commentaires au sein d’une matrice. Cette matrice de commentaires et de réponses sera partie intégrante du document de projet et présentée en une annexe.

Le document de projet final auquel seront attachés les procès verbaux des séances du meeting de validation ainsi que la matrice de commentaires et de réponses susmentionnée seront soumis au CD-FFBC pour examen et approbation.

Un programme des travaux sera élaboré et distribué avant la tenue de l’atelier.
